

Saint Martin le Vinoux

#Naturellement Chartreuse



**Première Fleur VVF :
une belle reconnaissance
pour la Ville**



Saint-Martin
LE-VINOUX



19 janvier | UNE SAINT-MARTINIÈRE MÉDAILLÉE

Leïla Mrani, 10 ans, a brillé lors de la coupe départementale de Karaté Isère en kata. Une belle 3^e place et une médaille bien méritée !



31 janvier | SPECTACLE DE CAPOEIRA

Les jeunes de La Récré'active ont ébloui parents et spectateurs avec leur démonstration pleine d'énergie et de rythme.



31 janvier | DES TALENTS EN AUDITION

Les musiciens du Foyer Arts et Loisirs ont offert un beau moment musical lors des auditions ouvertes au public. Une soirée placée sous le signe du talent et du partage !



6 février | SPECTACLE

C'est la vida, un spectacle de danse électrisant s'est tenu à la Maison des Moais, avec un public conquis et même quelques danseurs improvisés sur scène !



12 février | RENCONTRE AVEC LES ENTREPRISES

La Ville et la Métropole ont organisé une rencontre avec les entreprises de la zone d'activités afin d'échanger notamment sur les travaux et projets à venir dans le secteur.



15 février | CAUSERIE DE L'ASSOCIATION SOLÉ'ARTIS

À la Bibliothèque Pierre-Fugain, Michelina Amore, de l'association Solé'Artis, a captivé son auditoire avec une conférence passionnante sur la place des femmes dans l'art.



16 février | SALON DE LA CARTE POSTALE ET DU VIEUX PAPIER

Le rendez-vous incontournable pour les collectionneurs et amateurs d'objets chargés d'histoire a une nouvelle fois attiré de nombreux intéressés.



19 février | VISITE DU PASSEPORT CITOYEN

Les élèves du Passeport citoyen étaient en immersion au centre de tri Athanor pour comprendre l'importance du recyclage au quotidien.



19 février | RÉUNION PUBLIQUE

Les élus ont proposé aux habitants de Champeyrard de choisir les futurs mobiliers urbains place Félix-Faure.



20 février | LES GAGNANTS DU DÉFI DU CURIEUX

Les gagnants du jeu-concours du calendrier communal ont été récompensés pour leur œil affûté et leur sens du détail ! Un grand merci à tous les participants !



20 février | VERNISSAGE DE L'EXPOSITION DU FOYER ARTS ET LOISIRS

Peintures, aquarelles, collages, encres... Des créations variées et inspirantes ont été dévoilées lors d'un vernissage convivial par les artistes du FAL.



Février | RELAIS PETITE ENFANCE

Une fois par mois, Maria, musicienne, vient au Relais Petite Enfance avec plein d'instruments, pour animer des séances "d'éveil musical" auprès des tout-petits et de leurs assistantes maternelles.

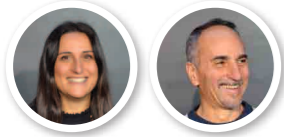


Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Première Fleur VVF :

une belle reconnaissance pour la Ville



Virginie LOPEZ
1^{re} adjointe à l'environnement,
au cadre de vie et aux aménagements

David MARTORANA
conseiller municipal délégué



« Regarder la ville autrement, penser chaque projet dans sa globalité : telle est notre ambition. Ce label n'est pas une simple reconnaissance, mais l'expression d'un engagement : celui d'améliorer durablement notre cadre de vie. Il nous invite à conjuguer esthétique, fonctionnalité, durabilité et bien-être, en intégrant les enjeux environnementaux à chaque aménagement.

Imaginer la ville de demain, c'est prendre le temps de la réflexion, repenser nos espaces pour qu'ils soient vivants, accueillants et harmonieux. C'est aussi un travail collectif, où chaque détail compte. Rien ne pourrait aboutir sans l'implication précieuse de nos services techniques, dont l'engagement et les initiatives donnent vie à ces projets.

Ce label est une étape, mais notre volonté est d'inscrire ces efforts dans la durée, pour que Saint-Martin-le-Vinoux continue d'évoluer et de s'embellir, au service de ses habitants et des générations futures. »

La Ville de Saint-Martin-le-Vinoux est fière de recevoir sa première Fleur dans le cadre du label Villes et Villages Fleuris ! Cette distinction récompense l'engagement de la commune pour l'amélioration du cadre de vie, la valorisation du végétal et la préservation de la biodiversité.

Pour y parvenir, la municipalité a mis en place un plan structuré en trois axes :

- un fleurissement repensé et généralisé,
- une valorisation environnementale centrée sur le cadre de vie des habitants,
- une gestion durable de l'espace public, soucieuse de préserver l'environnement.

Grâce à une gestion respectueuse de l'environnement et à de nombreuses actions engagées ces dernières années, la Ville a su conjuguer attractivité et respect de la nature. **Plantations d'arbres et de vignes, embellissement, création de nouveaux espaces verts, végétalisation des pieds d'arbre, gestion raisonnée des ressources...**

Autant d'actions qui embellissent le cadre de vie, favorisent la convivialité entre habitants et qui ont été primées.

Ce label valorise également la dynamique collective : **jardins partagés, sensibilisation à la préservation de la biodiversité...** Autant de projets menés avec et pour ses habitants pour faire de Saint-Martin-le-Vinoux une ville toujours plus agréable à vivre.

Une belle reconnaissance qui encourage à aller encore plus loin !



"Villes et Villages Fleuris" a remis la première fleur aux élus et aux techniciens de la commune



Des vignes ont été plantées au Mas Caché, poursuivant ainsi la réintroduction d'un symbole fort de l'identité de la Ville

Un fleurissement qui se déploie partout

Avec 17 points de fleurissement, 43 jardinières fleuries et 26 points de plantation, la commune offre un environnement verdoyant et agréable, tant en zone urbaine que sur les co-teaux.

Des espaces publics repensés

Les précédentes équipes municipales ont modernisé la ville avec la construction d'une nouvelle école, la réhabilitation du centre de loisirs et l'aménagement de nouveaux quartiers. Aujourd'hui, la priorité est donnée au **réaménagement des espaces publics**.

Un engagement pour le cadre de vie

Saint-Martin-le-Vinoux affirme ainsi son engagement en faveur d'un cadre de vie de qualité. Chaque année, la commune investit 190 000 € pour embellir et végétaliser ses espaces. Par ailleurs, ce sont de nombreuses actions et projets qui sont menés, comme la rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville, permettant une réduction de 80% des émissions de CO2 et une économie de 35% sur les factures d'énergie.

Une gestion environnementale respectueuse

Depuis 2021, 250 arbres et 1 130 arbustes ont été plantés, renforçant ainsi l'engagement écologique de la commune. Par ailleurs, les services municipaux ont adopté des pratiques respectueuses de l'environnement, telles que les fauches tardives, l'utilisation d'engrais organiques et le compostage. Ces actions permettent de lutter contre les îlots de chaleur, de soutenir la biodiversité et de réduire le gaspillage.

Grâce à ses nombreuses initiatives, Saint-Martin-le-Vinoux est officiellement reconnue et primée pour sa démarche globale d'embellissement, d'amélioration du cadre de vie et de respect de l'environnement, pour une ville, plus belle et plus agréable à vivre et davantage respectueuse du vivant !



Un massif d'aromatiques a été aménagé au parc de la Balme, permettant aux habitants de cueillir librement herbes et condiments



En 2024, dans le cadre du Plan Canopée, 15 arbres ont été plantés, 25 places de parking ont été désimperméabilisées, avec des interventions rue Pierre-Sémard et rue du 8 mai 1945



Une mini-forêt urbaine a été implantée rue Louis-Gagnière

**Votre avis
sera déterminant !**



Le projet de requalification de l'Esplanade entre en phase d'enquête publique

Rappel du contexte

La ville de Grenoble a pour projet, depuis de nombreuses années, de transformer profondément le quartier de l'Esplanade et notamment l'espace nommé la Grande Esplanade (parking où se tient chaque année la foire des Rameaux) et son boulevard attenant.

Ce projet touche toute la vie du secteur et aura des impacts très négatifs.

Le projet de réaménagement de l'Esplanade mené par la Ville de Grenoble, évoqué dans le journal municipal de novembre dernier, arrive en phase d'enquête publique. Celle-ci vise à recueillir les avis, observations et propositions des riverains, usagers ou de toute personne se sentant concernée.

COMMENT PARTICIPER À L'ENQUÊTE PUBLIQUE ?

Vous pouvez participer en ligne ou sur papier.

Le registre numérique est accessible 7j/7j et 24h/24h au lien suivant : registre-numerique.fr/enquetepublique-esplanade-grenoble

Les commissaires enquêteurs se tiendront également à la disposition du public pour recevoir les observations à l'Hôtel de Ville de Grenoble et au boulevard de l'Esplanade, à des jours et horaires précis.

Une réunion publique sera par ailleurs organisée **mercredi 12 mars à 18h** à l'Hôtel de Ville de Grenoble.

Retrouvez toutes les informations (modalités de participation, lieux des permanences des commissaires enquêteurs...) sur smlv.fr.

1 Une circulation embolisée, reportée sur Saint-Martin-le-Vinoux

Il est prévu de transformer la RN 481 en "boulevard urbain" (voies réduites et passage à 50km/h), en déviant une partie du trafic sur la route de Lyon, à la jonction avec la rue de la Résistance. Cela est un non-sens car plus de 20 000 véhicules par jour arrivent sur le secteur et vont se retrouver demain sur des voiries étroites et non adaptées qui seront asphyxiées. Les bouchons vont donc remonter dans les rues du Village et jusqu'à Pique-Pierre. Par ailleurs, le projet prévoit de piétonner une grande partie du carrefour de la Porte de France, laissant un passage très limité pour la circulation d'entrée dans Grenoble. Le trafic en sera paralysé. Jusqu'ici éloigné des habitations en longeant l'Isère, il se retrouvera demain sous les fenêtres des habitations. C'est une aberration.

2 La création d'un nouvel axe routier à proximité de la Casamaures

Un nouveau carrefour à feu est prévu près des remparts pour détourner une partie du flux automobile vers la route de Lyon en élargissant la rue existante au niveau de l'arrêt de tram Casamaures Village et la passant en double sens. Outre les impacts évoqués plus haut, cela va venir polluer le futur parc paysager envisagé par Saint-Martin-le-Vinoux aux abords de la Casamaures et provoquera des bouchons en remontée de file sur la RN 481.

3 Des enjeux de stationnement ignorés et aux reports massifs

Le projet prévoit la suppression totale du parking de la Grande Esplanade, amputant ainsi 315 places de stationnement gratuit. En plus, une partie des 115 places payantes sont également supprimées. Grenoble supprime brutalement les stationnements sans proposer d'alternative. Cela va provoquer de fait un report massif du stationnement dans les rues de Saint-Martin-le-Vinoux, du Village à Pique-Pierre, pénalisant ainsi un secteur déjà très contraint. L'Esplanade constitue jusqu'ici une forme de parking-relai évitant de rentrer dans la ville-centre en voiture. Le SMMAG attend de la ville de Grenoble depuis plusieurs années un emplacement pour réaliser un vrai parking-relai en silo plus efficace.

Pour toutes ces raisons, le Conseil municipal a voté à l'unanimité, le 7 octobre dernier, une délibération rendant un avis très défavorable au projet grenoblois. Cette opposition sera également portée au sein de la Métropole. Mais cela ne suffit pas.

Il est nécessaire que vous vous mobilisiez en exprimant votre avis dans cette enquête publique qui se tient du lundi 17 février au vendredi 21 mars.

Nous comptons sur vous. Il en va de l'avenir du territoire, qui dépasse notre seule commune.

Nuisances à l'Horloge : la Ville se mobilise

Depuis plusieurs mois, des attroupements sont très régulièrement constatés au niveau du centre commercial Bellecroix. Ils sont accompagnés de consommation excessive et régulière d'alcool, de jeux d'argent sauvages, de nuisances sonores, de jet de débris sur les trottoirs... Vous êtes nombreux à interpeller la Ville.



Sylvain Laval
Maire de Saint-Martin-le-Vinoux



« Ces comportements sont inacceptables. Ils viennent troubler la tranquillité publique et pénalisent l'attractivité de ce pôle commercial essentiel à la commune. Même si ces attroupements n'ont pas encore cessé, je reste déterminé à ce que le quartier et ses habitants retrouvent la sérénité à laquelle nous avons légitimement droit. C'est pourquoi j'ai pris deux arrêtés municipaux interdisant la consommation d'alcool et de protoxyde d'azote, les rassemblements et les jeux d'argent sur la voie publique. Ce sont des outils utiles aux policiers, en complément d'autres actions. Nous agissons à notre niveau sur tous les leviers possibles. C'est par la détermination et par l'action coordonnée que nous y arriverons. Cela prend du temps, mais vous pouvez compter sur notre détermination. »

Dans ce secteur, la dynamique commerciale est suivie de très près. Elle bénéficie en premier lieu aux habitants. La Ville est attentive à toute fermeture et accompagne les ouvertures de commerces. À la faveur des rencontres régulières avec les commerçants et les habitants, des bacs à fleurs colorés ont été placés et tous les pieds d'arbres ont été fleuris et réaménagés, pour améliorer la qualité et l'attractivité de cet espace public. Les commerces sont un maillon essentiel à sa dynamique et à la vie de Saint-Martin-le-Vinoux. Par ailleurs, les habitants de la commune, également clients, ont le droit de vivre dans un environnement apaisé, loin de ces nuisances.

Dès l'apparition des premiers regroupements devant le tabac, les propriétaires d'alors ont été rencontrés afin qu'ils dissuadent le squat devant leur commerce. Ne constatant aucun changement, **le droit de vente d'alcool a été retiré au tabac**. Ils achètent maintenant leur alcool ailleurs et viennent le consommer ici...

Les élus se sont rendus de nombreuses fois sur place pour discuter avec ces individus. Ils ne sont pas à même d'entendre raison. Les **rondes de Police municipale dans le secteur ont donc été augmentées.** Les agents font remonter les problèmes à la Police nationale ; en effet, seule cette dernière dispose du pouvoir de contrôle d'identité et d'interpellation. Dans le même temps, **le maire, Sylvain Laval a plusieurs fois contacté le Directeur Départemental de la Police nationale pour que celle-ci accentue ses rondes et intervienne.** Au regard de la situation de tension dans notre métropole pour la Police, les interventions ont été retardées. Les caméras présentes sur place, vandalisées, ont été remises en service. Elles seront modernisées dès que possible pour une plus grande efficacité.



Le square Charles de Gaulle se renouvelle

Créé en 2015 dans le cadre du renouvellement urbain du secteur, le square Charles-de-Gaulle va bénéficier d'une rénovation complète pour devenir un espace plus agréable et harmonieux.

Un projet durable

L'objectif est double : offrir un cadre plus accueillant aux habitants et mettre en valeur le nom du square, en installant une nouvelle stèle en hommage à l'appel du 18 juin 1940, lancé par le Général de Gaulle, incitant les français à s'unir dans l'action pour libérer la France des nazis.

Côté végétation, le projet vise à un aménagement respectueux de l'environnement avec la plantation d'oliviers, d'un albizia, de plantes grimpantes et d'un jardin sec composé de fleurs, de lavande etc. Ce type de jardin présente un avantage majeur : il ne nécessite pas d'arrosage, ce qui en fait un choix adapté aux enjeux actuels du climat. Pour compléter ce tableau végétal, des vignes seront également plantées, clin d'œil au passé viticole de la commune.

Espérons que cette fois, les plantations resteront en place... certaines ayant mystérieusement disparu par le passé !

Un mobilier urbain repensé

Pour améliorer le confort des usagers, de nouveaux bancs seront installés.

Début des travaux et inauguration

Les travaux débiteront très prochainement afin que tout soit prêt pour **mercredi 18 juin à 18h30, date de l'inauguration officielle.**

Un rendez-vous à ne pas manquer !



Le square Charles-de-Gaulle aujourd'hui



Aperçu du projet de réaménagement du square Charles-de-Gaulle

"Feu la Forêt"

une aventure artistique et humaine

Un projet soutenu par :



Grenoble-Alpes Métropole et l'Hexagone Scène nationale co-pilotent une résidence artistique de la compagnie Le Chant des Pistes sur le territoire métropolitain en 2025 et 2026.

Le projet se déroule dans quatre communes : Noyarey, Saint-Martin-le-Vinoux, Saint-Égrève et Le Fontanil-Cornillon. Des temps de présence des artistes sont organisés, dans chacune de ces communes, entre avril 2025 et mai 2026.

Cette résidence intercommunale exceptionnelle permet à la compagnie Le Chant des Pistes (installée à Grenoble depuis 2023) de préparer son prochain spectacle, *Feu la Forêt*, qui explore les espaces forestiers, les risques d'incendie et la résilience d'un village renaissant de ses cendres. Plusieurs rencontres artistiques sont ouvertes à cette occasion, pour inviter les habitants des quatre communes à se rencontrer :

... Le rendez-vous à Noyarey ...



Mercredi 19 mars à 19h

Lancement du projet | tout public dès 14 ans

Soirée théâtre *Mort d'une montagne*

📍 Salle Poly'sons, 321 route de la Vanne, à Noyarey

Entrée libre sur réservation à culture-csti@grenoblealpesmetropole.fr

... Les rendez-vous à Saint-Martin-le-Vinoux ...

Mercredi 9 avril Balade théâtre, cueillette | dès 6 ans

Un après-midi dans la forêt à la découverte des plantes sauvages comestibles animée par Grégoire Bel (accompagnateur en montagne) et la Compagnie Le Chant des Pistes qui ponctuera l'après-midi par des extraits de *Feu la Forêt*.

📍 Départ : **Hôtel de Ville à 14h** (trajet en bus organisé)
Hameau de Lachal à 14h15

📍 Retour : **Hameau de Lachal à 17h45** (trajet en bus organisé)
Hôtel de Ville à 18h

Réservation obligatoire **avant mardi 8 avril** sur smlv.fr >
Places de spectacle

Jeudi 10 avril Réveil au chant des oiseaux | tout public

Départ au lever du jour pour aller écouter, avec casques et microphones, les chants matinaux des oiseaux sur les hauteurs de Saint-Martin-le-Vinoux.

📍 Départs : **devant la Maison des Moais à 5h30 et 6h30**
pour coïturer, sur inscription sur smlv.fr

Vendredi 11 avril à 19h

Soirée théâtre | tout public dès 14 ans

Spectacle *Feu la Forêt*

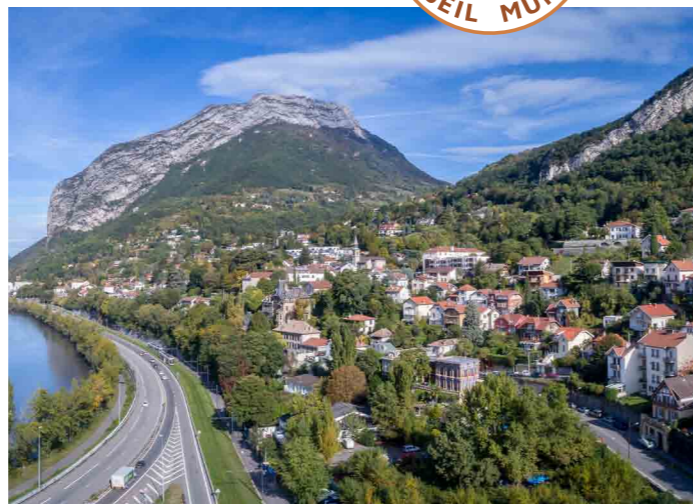
En clôture de la semaine de résidence, vous pourrez découvrir le texte en cours d'écriture et échanger avec l'équipe de création lors d'un temps convivial.

📍 Parc des Moais
(en cas de météo défavorable repli à la Maison des Moais)

Au lendemain d'un grand incendie qui a ravagé la forêt des Ondes au cours d'un été caniculaire, la vie du petit village de Chamrionde est bouleversée. Dans la petite caserne de pompiers du village, des vocations naissent, des alliances et des tensions surgissent. Une question, surtout, est sur toutes les lèvres : par quoi, ou par qui, a été causé ce feu ?

Rendez-vous sur smlv.fr > Toutes les actualités
pour suivre l'ensemble des activités proposées dans le cadre de ce projet.





UNE ÉVOLUTION POUR UN TERRITOIRE PLUS DURABLE

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Métropole grenobloise définit les règles de construction et d'occupation des sols des 49 communes du territoire. Il traduit le projet d'aménagement de la Métropole pour les prochaines décennies en intégrant des enjeux majeurs comme l'adaptation au dérèglement climatique, la valorisation des paysages et la gestion des risques naturels et technologiques. Approuvé en 2019, il remplace les anciens Plans d'Occupation des Sols (POS) et Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) communaux. Ce document d'urbanisme fixe des règles précises en matière de constructibilité, d'aménagement et de protection des espaces naturels et agricoles. Il évolue régulièrement pour s'adapter aux défis du territoire et aux nouvelles réglementations.

DES ÉVOLUTIONS MAJEURES POUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

La modification n°3 du PLUi vise plusieurs objectifs à l'échelle métropolitaine :

- Renforcer la prise en compte des enjeux environnementaux avec de nouvelles mesures pour l'adaptation et l'atténuation du changement climatique.
- Faciliter la production de logements sociaux dans certaines communes où l'offre est insuffisante.
- Adapter les règles d'aménagement à travers la création, la modification ou la suppression d'Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) sectorielles.
- Ajuster et préciser certaines prescriptions du règlement écrit et graphique, notamment en matière de protection patrimoniale et de qualité de l'air.

CE QUI CHANGE À SAINT-MARTIN-LE-VINOUX : UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX ET DURABLE

À l'échelle locale, les ajustements apportés par la commune au PLUi répondent à plusieurs enjeux essentiels :

- Protéger et valoriser le patrimoine bâti et végétal, en mettant des protections sur des bâtiments emblématiques et des arbres remarquables.
- Anticiper les futurs aménagements en adaptant certaines zones aux évolutions structurantes, notamment dans la zone d'activité économique des Sagnes.
- Préserver un cadre de vie de qualité en limitant la constructibilité dans certains secteurs résidentiels pour garantir un tissu urbain ouvert et harmonieux, ainsi qu'en préservant les grandes parcelles afin de conserver des espaces de nature en ville.
- Encourager une densification raisonnée, en évitant l'urbanisation excessive de petites parcelles constructibles.

Ces évolutions s'inscrivent dans la continuité des actions entreprises par la Ville ces dernières années. L'objectif est d'ajuster le PLUi afin qu'il réponde aux besoins et aux défis de la commune, tout en respectant ses engagements envers les habitants dans le cadre réglementaire.

PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

L'enquête publique se déroulera du lundi 17 février au vendredi 21 mars. Les habitants sont invités à y participer pour partager leurs observations et contribuer activement à l'évolution du territoire.

Une permanence sera organisée à l'Hôtel de Ville de Saint-Martin-le-Vinoux, jeudi 6 mars de 9h à 12h, en salle Hippolyte Müller, pour répondre aux questions et recueillir les avis des citoyens.

+ D'INFOS smlv.fr > Toutes les actualités

AMICALE SPORTS ET LOISIRS : DE NOUVELLES ACTIVITÉS POUR 2025 !

L'Amicale Sports et Loisirs enrichit son programme cette année avec des séjours pour les amateurs de camping : week-end de l'Ascension à Die et semaine en Savoie en juillet. Une vidéothèque est également accessible à tous les mardis de 14h à 18h (salle Coluche, Maison des Moais). Les activités sport-santé, jeux de cartes et pétanque rythment la saison, avec des animations tout au long de l'année.

+ D'INFOS Gérard 06 07 81 67 73 / Sylvie 06 86 20 55 36

LES DIOTS DE LACHAL : UN REPAS GOURMAND AU FEU DE BOIS



"Dimanche 16 mars de 11h à 13h à Lachal, l'Association des Amis de l'Ancienne École de Lachal vous propose de délicieux diots mijotés sur place accompagnés de son gratin cuit au four à bois."

Réservation obligatoire avant le 9 mars :

- par mail à aaaelachal@gmail.com ou
- lesdiotsdelachal.blogspot.com

DEUX SOIRÉES MUSICALES À NE PAS MANQUER !

Le Foyer Arts et Loisirs organise deux auditions musicales ouvertes à tous.

La première aura lieu jeudi 27 mars à 19h30, suivie d'une seconde vendredi 4 avril à 19h30, toutes deux à la Maison des Moais.

Ces soirées seront l'occasion de découvrir le talent des élèves et de partager un moment convivial autour de la musique. Venez nombreux les encourager !

RÉVEIL TONIQUE AVEC UNE SÉANCE DE STRETCHING DYNAMIQUE !

Besoin de relâcher les tensions et de faire le plein d'énergie ? Rendez-vous samedi 29 mars de 9h30 à 11h pour une séance de stretching dynamique, salle René Vial du gymnase Pierre-Mendès-France.

Au programme : une matinée d'étirements et de renforcement musculaire, idéale pour assouplir le corps, améliorer la posture et booster son bien-être. Accessible à tous, adhérents ou non.

12€ et sur inscription. Règlement avant mercredi 26 mars (espèces ou chèque à l'ordre de l'Amicale du Personnel de Saint-Martin-le-Vinoux à déposer en mairie).

+ D'INFOS amicalesmlv@gmail.com ou au 04 76 85 14 50

LE VÉLO CLUB LANCE SA SAISON !

Le Vélo Club a débuté l'année avec le renouvellement des licences, accueillant de nouveaux adhérents et portant son effectif à 40 licenciés. Avec le retour des beaux jours, les sorties reprennent les mardis, jeudis et samedis en vue des prochaines randonnées régionales.

Le club organise sa Randonnée St Martinière samedi 5 avril, ouverte à tous.

En mars, les féminines pourront participer à une journée dans la Drôme avec le CODEP 26. Un voyage itinérant dans les Dombes est prévu en avril, suivi d'un séjour de quatre jours en Ardèche pour l'Ascension.

Le club accueille toute l'année les cyclistes souhaitant rejoindre un groupe convivial et sportif.

+ D'INFOS cdetroyat@gmail.com ou 06 95 80 67 34 ou veloclub.smv.free.fr



INITIEZ-VOUS AUX PERCUSSIONS ET À LA DANSE AFRICAINE !

L'association Nougbo 38 propose un stage ouvert à tous samedi 15 mars à la salle des Moais. Débutant ou initié, venez vibrer au rythme du Doum-Danse et des percussions.

+ D'INFOS et inscription : urls.fr/GV5_TB

VIDE GRENIER DES APE

Les associations des parents d'élèves des écoles Robert Badinter et du Néron, organisent conjointement un vide-grenier dimanche 13 avril dans le parc des Moais et autour du groupe scolaire Badinter. Ouverture au public de 8h à 16h. Animations, buvette et food truck.

+ D'INFOS et inscription : apebadinter@gmail.com ou ape.neron38@gmail.com

ÇA SE PASSE À LA MAISON DES MOAÏS !


THÉÂTRE PACAMAMBO
Cie Les Apprentis Vivants

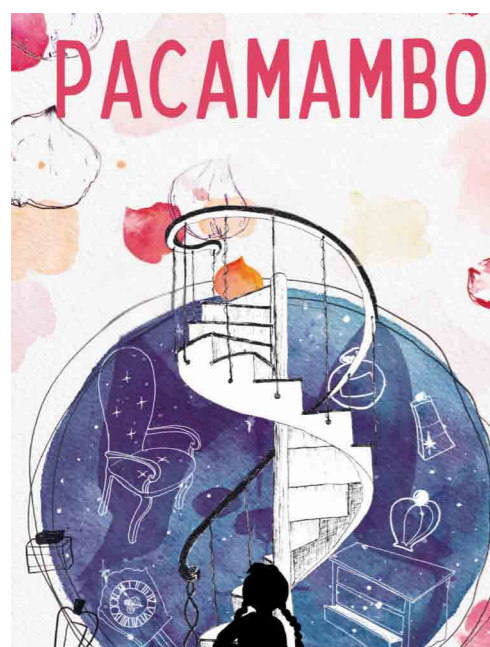
VENDREDI 21 MARS | 20H | DÈS 8 ANS

Suite à la perte de sa grand-mère, Julie est révoltée. Elle refuse de parler et voudrait juste rencontrer la Mort car elle a "deux mots à lui dire".

Accompagnée par la psychiatre et par son chien, Le Gros, elle nous entraîne petit à petit dans son histoire et nous confie les secrets de Pacamambo, ce pays mystérieux dont lui parlait sa grand-mère, "où tous les uns sont les autres".

 4€, 5€ et 8€

 + D'INFOS et réservation sur smlv.fr
> Places de spectacles



LA FÊTE DU COURT-MÉTRAGE

SAMEDI 22 MARS

Plongez dans l'univers du court métrage, pour une journée riche en émotions et en découvertes cinématographiques !

•• **11h** : une sélection captivante attend les adolescents **dès 12 ans** avec des films autour des thèmes des Amazones et des Déracinés,

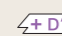
•• **16h30** : place aux tout-petits **dès 3 ans** avec le programme *Qui mange quoi ?*, un moment ludique et coloré de 30 minutes,

•• **17h30** : les enfants **dès 8 ans** pourront découvrir *Le Jouet* et *Sous le ciel, sur la terre* pour une séance immersive de 40 minutes,

•• **19h** : les **adultes** sont invités à une projection d'1h15 abordant les Non-Dits et les Déracinés, avec des récits poignants et intenses.

Une journée à partager en famille ou entre amis pour célébrer le court-métrage sous toutes ses formes !

 Gratuit

 + D'INFOS et réservation sur smlv.fr
> Places de spectacles





LE DÉFI
Ligue d'Impro 38

VENDREDI 28 MARS | 20H | DURÉE 2H

Lancez le défi, choisissez votre arme et improvisez en face-à-face ! Au programme de la soirée : deux duels intenses, sous l'œil attentif d'un maître de cérémonie qui arbitrera chaque rencontre.

Dans des duels d'improvisation, un comédien provoque son adversaire et chacun choisit une catégorie qui viendra corser l'affrontement. Mais quelle sera la destinée du perdant ? Venez assister à ces joutes théâtrales pour le découvrir.

 8€ (Saint-Martiniers)
12€ (extérieurs)

 + D'INFOS et réservation sur improvisation.fr ou 04 76 27 07 48




© Brigitte Designolle

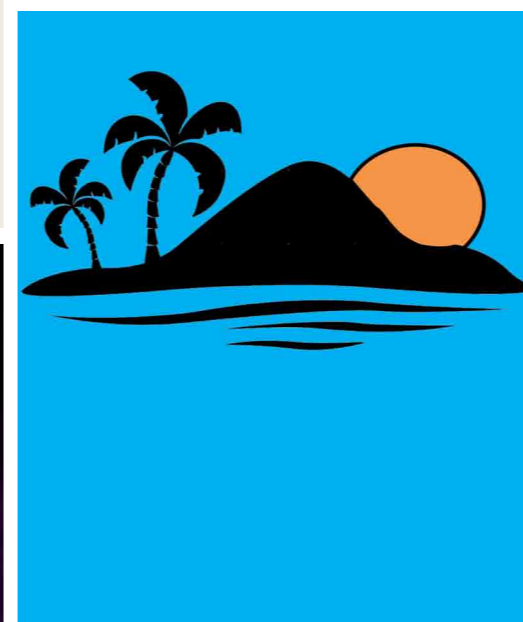
APÉRO CONTÉS
Martin, dis-nous !

SAMEDI 12 AVRIL | 18H30
DURÉE 3 H (avec entracte et apéro)

Les Martin dis-nous ! vous proposent une soirée conviviale de contes *Il était une fois... une île* au cours de laquelle les conteurs, conteuses et leur musicienne, vous régaleront les papilles et les oreilles et vous emmèneront en balade à travers leur imaginaire.

 8€ (enfants), 10€ (adultes)

 + D'INFOS et réservation auprès de Nicole au 06 14 13 64 86 ou à echevin.nicole@gmail.com



© Martin, Dis-nous !

THÉ DANSANT DU PRINTEMPS : UN APRÈS-MIDI FESTIF POUR LES SENIORS !

Le printemps arrive, et avec lui, l'envie de se retrouver pour un moment chaleureux et en musique ! Samedi 29 mars, de 14h à 17h, la Ville invite les seniors de plus de 50 ans à un thé dansant plein de bonne humeur à la Maison des Moais.

Au programme : douceurs sucrées et boissons, de la musique entraînante, une piste de danse pour se dégourdir les jambes et surtout un après-midi convivial à partager entre amis. Que vous soyez danseur confirmé ou simple amateur de bons moments, cette après-midi promet d'être festive et agréable !

 + D'INFOS l'événement est sur inscription au plus tard le 25 mars auprès du CCAS, par mail à ccas@smlv.fr ou au 04 76 85 14 50



MON GESTE UTILE POUR LA PLANÈTE
DANS MA MÉTROPOLE

Climat : échangeons, débattons, agissons !

Le changement climatique impacte déjà notre quotidien : épisodes de canicule plus fréquents, sécheresses prolongées, risques accrus d'inondations... Pour répondre à ces enjeux, la Métropole met en place depuis 2015 son Plan Climat Air Énergie, une stratégie concrète pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, adapter le territoire et améliorer la qualité de l'air.

Aujourd'hui, ce Plan Climat évolue et vous êtes invités à y contribuer ! Du 10 mars au 20 avril, venez-vous informer, échanger et débattre sur les solutions pour un territoire plus résilient et durable.

Experts, élus et citoyens seront réunis pour discuter des défis à relever et des actions à mettre en place.

 + D'INFOS metropole.participative.fr


Nouvelles consignes de tri en zones d'activités : c'est en place !

La collecte des emballages et papiers a évolué dans les zones industrielles et zones d'activités (ZI/ZA) de la Métropole. Désormais, tous les emballages (cartons, plastiques, aluminium, acier et papiers) doivent être déposés dans le bac bleu, alignant ainsi les consignes de tri sur l'ensemble du territoire.

Cette simplification vise à limiter les erreurs et améliorer le recyclage au centre de tri Athanor.

Attention, les bacs contenant des erreurs de tri, notamment des déchets dangereux ou inappropriés, peuvent être refusés à la collecte.

Enfin, les bacs bleus ne sont plus disponibles à la commande, seuls les bacs verts à couvercle jaune sont désormais proposés.

 + D'INFOS [smlv](http://smlv.fr) > S'informer > Aménagement/urbanisme > Voirie, réseau et déchets

NE MANQUEZ RIEN DE LA VIE CULTURELLE !



Il se passe toujours quelque chose à Saint-Martin-le-Vinoux !

Pour rester informé des événements culturels près de chez vous, il suffit de s'abonner à la "Lettre d'info culturelle", la newsletter qui recense toutes les sorties à venir. L'inscription se fait directement sur la page d'accueil du site smlv.fr.

Il est aussi possible de suivre l'actualité en direct sur Instagram : [@st_martin_le_vinoux](https://www.instagram.com/st_martin_le_vinoux) et Facebook : [Ville de Saint-Martin-le-Vinoux](https://www.facebook.com/Ville.de.Saint-Martin-le-Vinoux).

EMPLOIS

**PETITS BOULOTS 16-17 ANS
POUR LES VACANCES DE PRINTEMPS**

Tu as 16 ou 17 ans, tu habites la commune et tu aimerais découvrir le monde du travail ? Le dispositif "petits boulots" est fait pour toi !

Le CCAS, en partenariat avec Synergie chantiers éducatifs, te propose une mission rémunérée de 20 heures pendant les vacances de printemps, **du lundi 28 avril au vendredi 2 mai** (hors 1^{er} mai, jour férié). L'occasion idéale d'acquérir une première expérience professionnelle et de découvrir différents métiers présents sur la commune.

Les candidatures sont à renvoyer à la Mairie au plus tard le 28 mars (documents et autorisation parentale demandés).

[+ D'INFOS](#) auprès du CCAS de la Ville au 04 76 85 14 50 ou sur smlv.fr > S'informer > Emploi > Petits boulots 16 -17 ans

JOBS D'ÉTÉ +18 ANS : UNE EXPÉRIENCE À SAISIR

Envie d'un job d'été enrichissant et rémunérateur ? Les candidatures sont ouvertes ! Si vous avez 18 ans ou plus, c'est l'occasion idéale d'acquérir une première expérience professionnelle tout en profitant de l'été.

Espaces verts, maintenance des bâtiments, informatique... De nombreuses missions vous attendent à Saint-Martin-le-Vinoux et dans les communes du canton.

Intéressé ? Envoyez votre CV et votre lettre de motivation avant le 31 mars 2025 à la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise - Mife Isère : 4 avenue du Général-de-Gaulle, 38120 Saint-Égrève

[+ D'INFOS](#) 04 76 13 18 05 ou sur www.mee-mife.fr

**DEVENEZ BÉNÉVOLE POUR
LES ÉVÉNEMENTS DE LA VILLE !**

Envie de vivre les coulisses des grands événements de Saint-Martin-le-Vinoux ? La Ville recherche des bénévoles pour prêter main-forte lors de la Journée des Enfants **samedi 17 mai** et Festi'Vinoux **samedi 28 juin**.

Que ce soit pour le montage, l'accueil, chaque coup de main compte ! Intéressé(e) ?

Contactez le service Culture et rejoignez l'aventure au **04 76 85 14 50** ou à culture@smlv.fr.

ATELIER MOUCHAGE 0 À 3 ANS

Venez échanger sur l'intérêt du mouchage pour le bon développement et la santé de votre enfant, **vendredi 28 mars de 9h à 11h** au 2835 rue du petit lac.

Un atelier proposé par la CPTS Néron-Chartreuse.

[+ D'INFOS](#) 07 52 06 52 13 ou coordination@cpts-neron-chartreuse.fr



**EXPOSITION À L'HÔTEL DE VILLE :
VIA ALPINA, SUR LA ROUTE DES GRANDS RÊVES**

Le vernissage aura lieu **jeudi 27 mars à 18h30** à l'Hôtel de Ville. L'exposition sera visible jusqu'au 18 mars.

« Traverser les Alpes, voici le projet que nous nous sommes fixés pour 2021. Plus de 2 000 km pour une période d'environ 3 à 4 mois de marche. Une traversée de sept pays : Monaco, France, Italie, Suisse, Liechtenstein, Autriche et Slovénie.

Cette envie de traverser les Alpes est née progressivement. D'une partie des Alpes en solitaire jusqu'à la totalité de l'arc alpin à deux. Nicolas voulait effectuer le GR5. Estebane désirait découvrir le Massif des Dolomites. C'est de là que nos deux ambitions se sont assemblées avec l'objectif de relier Monaco à Ljubljana. Ce projet n'était guidé que par un seul mot : Oser ! Oser parce que c'est peut-être l'occasion d'une vie de pouvoir réaliser ce voyage, le moment parfait pour avoir le temps et la liberté de l'effectuer. Cette exposition photographique n'est qu'un infime témoignage de cette aventure sensationnelle. »

RÉUNION PUBLIQUE SUR LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique représente une menace pour la biodiversité et les abeilles.

Une réunion publique d'information se tiendra **mardi 11 mars à 18h30 à la Maison des Moais, en salle Coluche** en présence de Bernard Verneyre, co-président de la section apicole du Groupement de Défense Sanitaire de l'Isère.

L'objectif ? Sensibiliser, informer et mobiliser des bénévoles pour lutter contre sa prolifération. Venez nombreux les encourager !

[+ D'INFOS](#) 04 76 85 14 50



INAUGURATION DU NOUVEAU PARC COMMUNAL

Venez célébrer l'inauguration du nouveau parc de la commune, un nouvel espace arboré exceptionnel en cœur de ville !

Situé au 141 avenue général Leclerc, il propose une riche végétation avec de grands arbres et, au centre, une magnifique maison de maître. Ce parc sera un endroit idéal pour se ressourcer, pour tous les habitants.

Vous êtes attendus nombreux **samedi 12 avril à 11h** pour son inauguration officielle ; l'occasion d'assister à un spectacle, de découvrir une exposition de la section dessin du FAL et tout simplement de profiter de ce nouvel espace de nature en pleine ville, pour la toute première fois !

[+ D'INFOS](#) smlv.fr > Actualités



**TRAVAUX SUR LA RN481 :
CONSULTEZ LES INFOS EN LIGNE**

Des travaux de l'État (DIRCE) sont en cours sur la RN481, entraînant des fermetures temporaires.

Pour connaître tous les détails sur les accès, les dates et les horaires des restrictions, **rendez-vous sur smlv.fr** > Actualités

**PETITE ENFANCE : UNE RÉUNION POUR
TOUT SAVOIR SUR LES MODES DE GARDE**



Le CCAS de Saint Martin le Vinoux organise une réunion d'information collective sur les différents modes de garde et les structures d'accueil petite enfance de la commune.

Si vous êtes parents d'un enfant de 0 à 3 ans, ou futurs parents : ce temps d'information vous concerne.

Pour mieux connaître les différentes structures existantes ou pour trouver le mode de garde le plus adapté à vos besoins, nous vous invitons, **mardi 11 Mars de 18h30 à 20h**, au Relais Petite Enfance, 2835 rue du petit lac, (à côté de l'espace Hubert Dubedout).

N'hésitez pas à venir nombreux pour ce temps d'information.



LE CARNAVAL ENFLAMME SAINT-MARTIN-LE-VINOUX

Vendredi 14 mars, de 18h à 20h, le carnaval, fête ancestrale qui symbolise la fin de l'hiver, revient !

Pour l'occasion, la Ville vous propose une parade et un show de la compagnie *Cessez le Feu* : des jongleries enflammées chorégraphiées et agrémentées de pyrotechnie. Laissez-vous embarquer par ces sonorités et ces rythmes traditionnels, authentiques et populaires : Tango argentin, Cumbia colombienne, Rumba péruvienne, etc. L'association *Nougbo38* sera également présente pour faire résonner ses djembés et vous faire profiter de ses pas de danse endiablés.

Virevoltante et bouillonnante à la fois, cette fête vous ouvre les bras, les oreilles, les yeux et le cœur !

Rendez-vous avec vos plus beaux déguisements au Parc des Moais à 18h !

À la suite du spectacle final au Parc de Champeyrard, l'Association des Parents d'Élèves et amis du groupe scolaire Néron proposera stand de crêpes et boissons.

[+ D'INFOS](#) smlv.fr

PACAMAMBO

Vendredi 21 mars
Maison des Moais
20h

Théâtre- dès 8 ans



L'AGENDA

Jeudi 6 mars

Permanence sur la modification n°3 du PLUi
9h - 12h | Hôtel de Ville, salle Hippolyte Müller

Mardi 11 mars

- Réunion sur les modes de garde
18h30 - 20h

Relais Petite Enfance, 2835 rue du petit lac

- Réunion publique sur le frelon asiatique
18h30 | Maison des Moais, salle Coluche

Vendredi 14 mars

Carnaval
Départ 18h | Parc des Moais

Dimanche 16 mars

Les diots de Lachal
11h - 13h | Hameau de Lachal

Samedi 22 mars

Fête du court métrage
11h - 19h | Maison des Moais

Jeudi 27 mars

- Vernissage de l'exposition *Via Alpina*
18h30 | Hôtel de Ville

- Auditions musicales du FAL
19h30 | Maison des Moais

Samedi 29 mars

- Séance de stretching dynamique
9h30 - 11h | Gymnase Pierre-Mendès-France

- Thé dansant du printemps *sur inscription*
14h - 17h | Maison des Moais

Vendredi 4 avril

Auditions musicales du FAL
19h30 | Maison des Moais

Samedi 5 avril


Randonnée Saint-Martinière (sortie vélo)

Samedi 12 avril

Apéro contés des *Martin, dis-nous !*
18h30 | Maison des Moais



+ www.smlv.fr
Toutes vos démarches
en ligne !

 **Horaires d'ouverture de la mairie :**
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

 **Téléphone :** 04 76 85 14 50

 **Courriel :** mairie@smlv.fr

 Ville de Saint Martin le Vinoux

 [@st_martin_le_vinoux](https://www.instagram.com/st_martin_le_vinoux)



Place du Village mardi de 16 h à 19 h
Place de l'Horloge jeudi de 15 h 30 à 19 h



PHARMACIES DE GARDE

8 mars

La Pinéa - 04 76 75 43 33
Centre commercial La Pinéa à Saint-Égrève

9 mars

Prédiéu - 04 76 75 31 67
48D route de Grenoble à Saint-Égrève

15 & 16 mars

Barnave - 04 76 75 43 42
42 rue Saint Robert à Saint-Égrève

22 & 23 mars

La Pinéa - 04 76 75 43 33
Centre commercial La Pinéa à Saint-Égrève

29 & 30 mars

Nouvelle - 04 76 75 49 33
121C bis av. du G^l Leclerc
à Saint-Martin-le-Vinoux

Pour trouver au quotidien une pharmacie de garde : servigardes.fr ou **0825 74 20 30**